

À l'intention de la presse et des médias romands

Mesdames, Messieurs,

À l'occasion de la publication de son **premier rapport annuel d'observation**, l'Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers (ODAE) vous invite à une

Conférence de presse

Mardi 23 septembre 2008, à 11 heures au Centre social protestant, 14 rue du Village-Suisse, 1205 Genève

Adoptées par votation populaire le 24 septembre 2006, les nouvelles Lois sur l'asile et les étrangers sont entrées en vigueur le 1er janvier 2007 et le 1er janvier 2008. Ce premier rapport, établi à l'approche du 24 septembre 2008, soit exactement deux ans après la votation, met en exergue certains aspects de la pratique des autorités durant cette période de transition.

Prendront la parole:

- **Aldo Brina**, secrétaire permanent de l'ODAE romand, sur les premières observations contenues dans le rapport
- **Thierry Horner**, secrétaire syndical au syndicat SIT, sur le durcissement de la pratique à l'égard des étrangers et des sans-papiers
- **Yves Brutsch**, président de l'ODAE romand et porte-parole du secteur réfugiés du CSP à Genève, sur le durcissement du droit d'asile

Dario Ciprut, membre du groupe qui a piloté la mise sur pied de l'ODAE, présidera la conférence.

Le rapport sera diffusé le lundi 22 septembre par courrier électronique à l'ensemble de la presse et des médias romands.

Genève, le 18 septembre 2008

Aldo Brina

Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers (ODAE)

Case postale 270

1211 Genève 8

CCP 10-747881-0

022 310 57 30

info@odae-romand.ch

odae-romand.ch